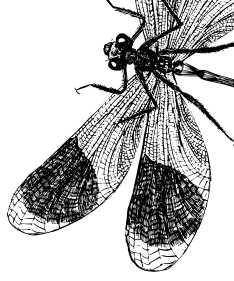


NOTE EXPLICATIVE SUR LES FICHES ESPÈCES



CATÉGORIES DE LA LISTE ROUGE DE L'UICN

RE Eteint au niveau régional	NT Quasi menacé
CR En danger critique d'extinction	LC Protection mineure
EN En danger	DD Données insuffisantes
VU Vulnérable	NE Non évalué

DIRECTIVE EUROPÉENNE HABITATS, FAUNE, FLORE



Annexe II : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC).

Annexe IV : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte : elle concerne les espèces devant être strictement protégées.

STATUTS DE PROTECTION EN FRANCE



Type II : Protection au titre des individus et de l'habitat

Type III : Protection au titre des individus

CONTEXTES DE MILIEUX



Contexte de grande vallée alluviale



Contexte de marais et grandes vallées tourbeuses



Contexte de petite vallée, prairies et bocages



Contexte de massif forestier



Contexte maritime

